



DAEU A – Université Rennes 2

ALLEMAND

(Mai 2014)

I. PROGRAMME

Le programme d'allemand du DAEU A prend appui sur le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL) élaboré par le Conseil de l'Europe. Le niveau demandé est le niveau B2.

Le candidat au DAEU A doit pouvoir comprendre un document, savoir en restituer les points essentiels, mais aussi l'analyser en profondeur. Il doit pouvoir émettre son point de vue, argumenter et organiser sa réflexion. Ses bases lexicales et grammaticales doivent être suffisantes pour lui permettre de s'exprimer simplement sur des sujets variés, tant au présent qu'au passé ou au futur.

Les documents utilisés pour l'examen sont des textes authentiques qui peuvent provenir de sources très variées (textes de presse, textes littéraires, documents iconographiques, publicités, reportages, etc.) abordant des aspects culturels, sociétaux ou civilisationnels des pays germanophones. Des aides lexicales peuvent ponctuellement être fournies aux candidats (traduction, définition en allemand, synonymes).

Les compétences qui sont évaluées lors de l'examen sont les suivantes (l'examen ne comportant pas d'oral, toutes les compétences ne concernent donc que l'écrit) :

- **réception** : compréhension de l'écrit (notée sur 9 points)
- **production** : expression écrite (notée sur 3 points)
- **maîtrise de la langue** : exercices de grammaire (notée sur 8 points)

II. ÉPREUVES

L'épreuve dure trois heures.

L'épreuve est conçue d'une manière assez semblable à celle qui est en vigueur dans les séries L – ES – S - STG du baccalauréat.

Compétences évaluées :

Compréhension :

1) Le candidat se verra proposer un (ou éventuellement plusieurs) document(s). Il lui sera demandé dans une première partie de traduire un extrait du document, de l'allemand vers le français (partie notée sur 4 points).

2) Dans une deuxième partie, le candidat aura à répondre à des questions visant à évaluer sa compréhension du document : questions ouvertes ou à choix multiples, s'appuyant sur des citations du texte, résumé du / des texte(s) comportant des erreurs à retrouver... (partie notée sur 5 points).

Maîtrise de la langue :

1) Le candidat doit répondre à des questions de grammaire (exercices à trous, de transformation, thème grammatical, de reformulation...) (partie notée sur 8 points).

2) Puis sera également évaluée la capacité d'expression du candidat (production d'un texte, lettre, exercice d'argumentation, réflexion critique sur le sujet traité dans le texte écrit, par exemple) à partir d'une ou plusieurs questions posées (partie notée sur 3 points).

L'usage de tout dictionnaire est strictement interdit.